

## INDEMNITES D'ARBITRAGE

DIVISIONS	1ER ARBITRE	2EME ARBITRE	MARQUEUR
ELITE M&F (facturées aux GSA avec les redevances sportives)	<b>35 €</b>	<b>35 €</b>	<b>11 €</b>
NAT 2 M&F (facturées aux GSA avec les redevances sportives)	<b>30 €</b>	<b>30 €</b>	<b>11 €</b>
NAT 3 M&F (facturées aux GSA avec les redevances sportives)	<b>27 €</b>	<b>27 €</b>	<b>11 €</b>
Indemnité complémentaire d'arbitrage de match en semaine - <b>Championnat de France - Arbitre de réserve (match international)</b>	150 € <b>AU DELÀ DE 200 KM ALLER</b> (réglée par la FFVB et refacturée au club demandeur)		
Indemnité complémentaire d'arbitrage match le dimanche après 17h00	90 € (réglée par la FFVB et refacturée au club demandeur)		
Frais hôteliers pris en charge si distance supérieure à 200 Km (sur présentation de justificatif)	<b>plafonnés à 80 € sur Paris</b> <b>plafonnés à 70 € en Province</b>		
Rencontres couplées Match vendredi/samedi et/ou samedi/dimanche (Le calcul du couplage se met en place dès que le 1 <sup>er</sup> match est à plus de 200 km aller, suivi le lendemain d'une autre rencontre)	Un repas plafonné à 20 € sur présentation de justificatif est pris en charge sur le repas de midi du 2 <sup>ème</sup> match.		
<b>COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 3 équipes</b>	<b>Besoin : 2 arbitres</b>		<b>Marqueur</b>
<b>M20, M17, M15</b>	<b>22 € par équipe et par arbitre</b>		<b>11 €</b>
<b>M13 (un seul arbitre par tournoi)</b>	<b>22 € par équipe</b>		<b>11 €</b>
<b>COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 4 équipes</b>	<b>Besoin : 2 arbitres</b>		
<b>M20, M17, M15</b>	<b>4 arbitres : 63 € par équipe</b> <b>3 arbitres : 48 € par équipe</b> <b>2 arbitres : 32 € par équipe</b>		<b>15 €</b>
<b>M13 (deux arbitres par tournoi)</b>	<b>32 € par équipe et par arbitre</b>		<b>15 €</b>
Coupes de France jeunes	Forfait repas plafonné à 10 € sur présentation de justificatif (réglé par la FFVB)		
Coupe de France seniors LNV/FFVB	Voir cahier des charges en vigueur		
Matchs internationaux Arbitre de réserve (à l'exception des Coupes d'Europe)	100 € par jour de présence + déplacement organisé par la CCA		
Arbitres - Matchs internationaux	85 € par jour de présence + frais de déplacement Indemnité complémentaire match en semaine : <b>150 € AU DELÀ DE 200 KM ALLER</b>		
Coupe d'Europe (à la charge de l'organisateur) Champion's League, Challenge Cup et CEV CUP Arbitre de réserve (désigné par la CCA) : Voir le cahier des charges de la CEV	Les arbitres à plus de 200 Km ALLER devront contacter les clubs pour les modalités de déplacement et de séjour. Si déplacement en voiture : indemnité CEV + Km <b>(si autorisation préalable de la CCA)</b>		
Juges de lignes (rencontres internationales <b>ou phases finales</b> )	50 € + frais de déplacement		
Marqueurs (rencontres internationales <b>ou phases finales</b> )	35 € + frais de déplacement		
Formation CCA encadrement de stage	<b>70 €/jour</b> + frais de déplacement		
Formation CCA Observations/supervisions d'arbitres	70 €/jour + frais de déplacement		
Beach volley tournois internationaux (hors désignations FIVB ou CEV)	<b>80 € par jour de présence + déplacements organisés par la CCA</b>		
Beach volley tournois nationaux Arbitres, Juges Arbitres, Superviseur	80 € par jour de présence + frais de déplacement		

## SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

<b>REMBOURSEMENT VOLLEY-BALL</b> Indemnité kilométrique Aller/Retour	<p>Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement &lt;400 Km • Aller &lt; 400 Km Aller : prise en compte des frais de péage</p> <p>Si &gt;400 Km Aller : prise en charge par la CCA (train/avion)</p> <p>Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.45 €/Km Accord CCA nécessaire</p>
<b>REMBOURSEMENT BEACH VOLLEY</b>	<p>Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement &lt;300 Km • Aller &lt; 300 Km Aller : prise en compte des frais de péage</p> <p>Si &gt;300 Km : prise en charge par la CCA (train/avion)</p> <p>Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.45 €/Km Accord CCA nécessaire</p>

## AUTRES AMENDES ET DROITS

CCSR	MONTANT 2017/2018
Litige signature GSA vis-à-vis de l'un de ses licenciés	De 150 € à 500 €
Frais de dossier licence étranger transfert pour divisions : LIGUE A – LIGUE B – LIGUE AF – ELITE F	400 € + REDEVANCE CEV OU FIVB
Frais de dossier licence étranger transfert pour les autres divisions nationales	600 €
Droit d'annulation de licence	50 €
Amende pour Membre du bureau d'un GSA non licencié	50 €
CCA	
Absence d'arbitre non justifiée	50 €
Défaillance de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	1500 €
Défaillance partielle de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	400 €
Demande de récusation	300 €
Absence de marqueur diplômé	20 €
Feuille de match mal tenue	25 €
CCEE	
Entraîneur N3 <b>non Conforme</b> par match ( <i>Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Conformité d'Entraîneur refusée</i> )	50 €
Entraîneur N2 <b>non Conforme</b> par match ( <i>Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Conformité d'Entraîneur refusée</i> )	100 €
Entraîneur ELITE <b>non Conforme</b> par match ( <i>Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Conformité d'Entraîneur refusée</i> )	200 €
Entraîneur LNV <b>non Conforme</b> par match ( <i>Conformité d'Entraîneur refusée</i> )	500 €
Entraîneur Adjoint LNV <b>non Conforme</b> par match ( <i>Entraîneur avec mauvais type de licence - Conformité d'Entraîneur refusée</i> )	250 €
Pas de demande de Conformité Entraîneur pour figurer sur feuille de match division nationale	150 €
Pas de demande de Conformité Entraîneur pour figurer sur feuille de match et/ou hors délais clubs LNV	500 €
CCS	
Non-conformité de présence de joueurs issus de la formation locale en référence au RGES – REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE	500 € /joueur(se)/match
Droit de réclamation Commission Centrale (Droit de consignation)	250 €
Frais de dossier d'un appel en Commission Fédérale d'Appel	400 €
REGLEMENTATION DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF)	
Absence d'équipe réserve ou forfait général de cette équipe	Ligue A, B, F : 4000 € ELITE : 4000 € N2 : 3000 € N3 : 2500 €
Absence de participation en Coupe de France Jeunes ou forfait au cours des trois premières journées	400 €
Nombre de licenciés au 31 janvier de la saison en cours	100 €/licences manquantes
Nombre d'unité de formation et équipe en 6x6	400 €/ ½ UF manquantes
Aucune équipe 6x6 engagée dans les championnats de la saison en cours	400 €/équipe manquante
DNACG	
Litige concernant le RG DNACG (CACCF)	De 400 € à 4000 €

## FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	MONTANT	REMARQUES
Fiche de rotation	0.48 €	Tarifs hors frais postaux
Feuille de match	0.95 €	Tarifs hors frais postaux
Agent de joueurs – frais d'inscription à l'examen	324 €	
Agent de joueurs – Licence d'agent	541 €	